

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00238

Numéro SIREN : 791 860 059

Nom ou dénomination : AA.PA.CH ATELIER D'ARCHITECTURE PASS CHRISTAKOUDI

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 2798

COMPTES ANNUELS

SAS AA PA CH

186 rue Saint Paterne
60700 PONTPONT

Exercice clos le 31/03/2021

SIRET : 79186005900025



Auditeurs & Comptables Associés

175, Boulevard Pereire
75017 PARIS

Tél : 01.47.63.70.86

www.acafrance.fr

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AA PA CH relatifs à l'exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	43 094
Chiffre d'affaires	68 772
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 846

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 01/07/2021

Jean-Luc RUELLE
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 014	2 654	1 360	624
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 014	2 654	1 360	624
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	25 178		25 178	22 600
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	3 869		3 869	2 191
Autres créances	446		446	1 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 240		12 240	7 363
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 734		41 734	33 422
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 748	2 654	43 094	34 046
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 240

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	680	680
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	260	-3
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 846	263
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 286	8 440
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 138	6 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 032	7 600
Dettes fiscales et sociales	13 637	11 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	27 808	25 606
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	43 094	34 046
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 808	25 606
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	68 772		68 772	67 600
Chiffre d'affaires net	68 772		68 772	67 600
Production stockée			2 578	12 600
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 512	2 417
Autres produits			7 349	
Total produits d'exploitation (I)			80 211	82 617
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			693	1 209
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			25 311	25 859
Impôts, taxes et versements assimilés			625	387
Salaires et traitements			33 041	37 673
Charges sociales			11 237	12 806
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			930	664
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 159	1 302
Total charges d'exploitation (II)			72 995	79 902
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 216	2 716
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			-370	370
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			-370	370
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-370	370
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 846	3 086

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 776,40
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		2 776,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-2 776,40
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		47,00
Total des produits (I+III+V+VII)	79 841,15	82 987,79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72 995,43	82 724,98
BENEFICE OU PERTE	6 845,72	262,81
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AA PA CH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 43 094 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 846 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 348	1 666		4 014
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 348	1 666		4 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 348	1 666		4 014

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 724	930		2 654
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 724	930		2 654
ACTIF IMMOBILISE	1 724	930		2 654

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 316 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 869	3 869	
Autres	446	446	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 316	4 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 032	7 032		
Dettes fiscales et sociales	13 637	13 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 138	7 138		
Produits constatés d'avance				
Total	27 808	27 808		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 138			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 138 euros.

Charges à payer

	Montant
PROV FORMATION CONTINUE 1T21	81
ACA SOCIAL 1T21	252
ACA FORFAIT TELEDECLARATION 2020/2021	360
Total	693

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	68 772		68 772
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	68 772		68 772

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles				
218310 – Matériel informatique	3 125,64		3 125,64	1 459,93
218400 – Mobilier	888,34		888,34	888,34
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		1 765,77	-1 765,77	-977,71
281840 – Amortis. mobilier		888,34	-888,34	-746,71
	4 013,98	2 654,11	1 359,87	623,85
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 013,98	2 654,11	1 359,87	623,85
<i>Stocks</i>				
En cours de production de services				
345000 – Prestations de services en cours	25 178,40		25 178,40	22 600,00
	25 178,40		25 178,40	22 600,00
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
411000 – Clients	3 869,33		3 869,33	2 110,30
416000 – Clients douteux ou litigieux				1 240,00
491000 – Dépréciations comptes clients				-1 158,88
	3 869,33		3 869,33	2 191,42
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	41,00		41,00	
	41,00		41,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 – Tva déductible s/aut.biens et sces	289,75		289,75	288,41
445670 – Crédit de tva à reporter				27,00
445860 – Tva sur factures non parvenues	115,45		115,45	70,29
	405,20		405,20	385,70
Autres créances				
448700 – Etat – produits à recevoir				882,36
				882,36
<i>Divers</i>				
Disponibilités				
512200 – Banque credit agricole	12 239,81		12 239,81	7 362,70
	12 239,81		12 239,81	7 362,70
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 733,74		41 733,74	33 422,18
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	45 747,72	2 654,11	43 093,61	34 046,03

Bilan détaillé

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	7 500,00	7 500,00
	7 500,00	7 500,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	680,00	679,94
	680,00	679,94
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau	260,07	-2,68
	260,07	-2,68
Résultat de l'exercice	6 845,72	262,81
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 285,79	8 440,07
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455110 - Associés cpte courant j. pass	6 187,73	5 771,91
455120 - Associée cpte courant m. pass	950,65	926,65
	7 138,38	6 698,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	6 420,00	7 240,40
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	612,00	360,00
	7 032,00	7 600,40
Personnel		
421000 - Personnel - rémunérations dues	2 428,84	2 403,96
	2 428,84	2 403,96
Organismes sociaux		
431000 - Urssaf	4 162,00	3 261,00
437200 - Caisse de retraite salariés	967,53	762,47
437400 - Prevoyance	508,74	388,48
	5 638,27	4 411,95
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		5,00
		5,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - Tva à décaisser	3 398,00	2 832,00
445712 - Tva collectée 20%	644,88	290,00
445717 - Tva collectée 7%		81,13
445800 - Régularisation de tva collectée 20%	1 423,23	1 221,23
445802 - Régularisation tva collectée 10%	23,50	
	5 489,61	4 424,36
Autres dettes fiscales et sociales		
448600 - Etat - autres charges à payer	80,72	61,73
	80,72	61,73
Dettes fiscales et sociales	13 637,44	11 307,00
TOTAL DETTES	27 807,82	25 605,96
TOTAL PASSIF	43 093,61	34 046,03

Compte de résultat détaillé

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
706200 - Prestations a 20%	68 654,40	65 092,45
706710 - Prestations a 10%	117,52	2 207,99
706900 - Prestations de services (export)		300,00
	68 771,92	67 600,44
Production stockée		
713400 - Variation encours product. services	2 578,40	12 600,00
	2 578,40	12 600,00
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	7 349,00	0,21
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	1 158,88	
791000 - Transfert de charges d'exploitation	353,25	2 416,84
	8 861,13	2 417,05
Total	80 211,45	82 617,49
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
602250 - Achats fournitures de bureau	693,34	1 208,84
	693,34	1 208,84
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes		
604000 - Achats d'études et prestations		6 547,52
606300 - Achats de petit équipement	116,00	810,25
611100 - Sous traitance informatique	840,00	840,00
613200 - Locations immobilières	5 610,00	5 530,00
613511 - Location logiciel chantier	540,00	540,00
613512 - Location google storage	23,88	33,87
615600 - Maintenance	392,38	261,57
616100 - Assurances multirisques	9 724,54	2 325,27
618100 - Documentation générale	169,48	561,32
622600 - Honoraires	3 360,00	3 000,00
622700 - Frais d'actes et contentieux	52,06	
623000 - Publicité	250,00	
623400 - Cadeaux à la clientèle		143,31
625100 - Voyages et déplacements	145,23	642,98
625300 - Forfait kilométriques	638,20	1 739,69
625700 - Réceptions	292,16	242,04
626000 - Frais postaux	158,36	112,06
626100 - Frais de télécommunication	1 198,99	1 296,42
627800 - Prestations de services bancaires	374,48	392,90
628110 - Cotisations professionnelles	1 425,27	840,00
	25 311,03	25 859,20
Total	26 004,37	27 068,04
MARGE SUR M/SES & MAT	54 207,08	55 549,45

Compte de résultat détaillé

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.		
631300 - Formation continue (trésor)	290,68	51,44
635110 - Contribut° économique territoriale	334,00	336,00
	624,68	387,44
Salaires et Traitements		
641100 - Salaires appointements	32 854,15	37 673,24
641400 - Indemnités et avantages divers	186,69	
	33 040,84	37 673,24
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'urssaf	8 734,08	9 812,25
645310 - Cotisations retraites (cadres)	1 986,26	2 188,11
645330 - Cotisations prévoyance	516,63	805,94
	11 236,97	12 806,30
Amortissements et provisions		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	929,69	664,31
	929,69	664,31
Autres charges		
654000 - Pertes s/créances irrécouvrables	1 158,87	900,00
658000 - Charges diverses gestion courante	0,01	402,25
	1 158,88	1 302,25
Total	46 991,06	52 833,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 216,02	2 715,91
Produits financiers		
763100 - Revenus des créances commerciales	-370,30	370,30
	-370,30	370,30
Charges financières		
Résultat financier	-370,30	370,30
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	6 845,72	3 086,21
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		2 776,40
		2 776,40
Résultat exceptionnel		-2 776,40
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
695000 - Impôts sur les bénéfices		47,00
		47,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 845,72	262,81

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/04/2020	et clos le	31/03/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi			
SIRET	7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
186 rue Saint Paternne			
60700 PONTPOINT			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Activités d'architecture	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	503
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 19%			Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 0%			PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées art. 238 quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes			Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées			Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies			Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C/C/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI			Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité		
Nom et coordonnées	ECF		Viseur conventionné		Visa : CGA
- du prestataire (ECF) :					
- du comptable : SAS ACA					
175 boulevard Pereire 75017 PARIS					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)
							(f)
							(g)
						(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALEES À LONG TERME IMPOSÉES À 14%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		186 rue Saint Paterne 60700 PONTPOINT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5		Néant		☐	
				Exercice N clos le.		31/03/2021	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 013	AU	2 654	1 359
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)			BJ	4 013	BK	2 654
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	25 178	BQ		25 178
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 869	BY		3 869
		Autres créances (3)	BZ	446	CA		446
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités			CF	12 239	CG		12 239
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	41 733	CK		41 733
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	45 747	IA	2 654	43 093
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)			DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	680	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	260	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 845	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	15 285	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	7 138	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 032	
	Dettes fiscales et sociales			DY	13 637	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	27 807		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	43 093		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	27 807
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	68 771	FH		FI	68 771
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	68 771	FK		FL	68 771
	Production stockée*					FM	2 578
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 512
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 349
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	80 211
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	693
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 311
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	624
	Salaires et traitements*					FY	33 040
	Charges sociales (10)					FZ	11 236
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	929
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 158
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	72 995
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 216	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(370)
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	(370)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(370)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	6 845	

Désignation de l'entreprise		SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	79 841	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	72 995	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	6 845
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	353
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

X

7

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

CHARGES

Achats de marchandises

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Sous-traitance

Crédit-bail mobilier

Crédit-bail immobilier

Location, charges locatives

Personnel extérieur

Autres achats et charges externes

Impôts et taxes

Salaires et traitements

Charges sociales

Autres charges d'exploitation

TOTAL

Intérêts et charges assimilés

Impôts sur les bénéfices

Ventes de marchandises

Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} \\ \text{services} \end{array} \right.$

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Transferts de charges

Autres produits d'exploitation

TOTAL

Produits financiers

Bénéfice attribué ou perte transférée

Perte supportée ou bénéfice transféré

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass ChristakoudiNéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 348	LC	1 665
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
		Avances et acomptes		LK		LL	
		TOTAL III		LN	2 348	LO	1 665
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		8U		8V	
Autres titres immobilisés			IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		
TOTAL IV			LQ		LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 348	ØH	1 665	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	4 013	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	4 013	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	4 013	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 724	QM	929	QN		QO	2 654					
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL III		QU	1 724	QV	929	QW		QX	2 654					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 724	ØP	929	ØQ		ØR	2 654					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Inst. gales. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	3 869		3 869				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	41		41				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	405		405				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	4 315	VU	4 315	VV		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)								VF	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 032		7 032						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 428		2 428						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 638		5 638						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 489		5 489					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	80		80					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7 138		7 138						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	27 807	VZ	27 807					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	7 138		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

Néant ☐Exercice N. clos le :
31/03/2021

I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	6 845
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE		XE			
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG					
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB					
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		XW			
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions							WO			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	6 845		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
		- imposées au taux de 0 %								WH			
		- imposées au taux de 19 %								WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	7 349			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	7 349		
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI		XJ	503
bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	503

SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	503
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	503
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	Montant de la réintégration ou de la déduction			
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(2)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	262		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions	ZF			
							Report à nouveau	ZG	260		
	TOTAL I			ØF	260		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	260		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	840			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 563)						XQ	6 173			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 412			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 1 425)						ST	14 885			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	25 311			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	334			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	290			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	624			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	13 754			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 973			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	32 854			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi</u>										Néant ☐		*		
Exercice ouvert le : <u>01/04/2020</u> et clos le : <u>31/03/2021</u>										Durée en nombre de mois		<u>12</u>		
DECLARATION DES EFFECTIFS														
Effectifs moyens du personnel										YP	2			
Dont apprentis										YF				
Dont handicapés										YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE														
I Chiffre d'affaires de référence CVAE														
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT				
TOTAL 1										OX				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée														
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE				
Subventions d'exploitation reçues										OF				
Variation positive des stocks										OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT				
TOTAL 2										OM				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée														
Achats										ON				
Variation négative des stocks										OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante										OY				
TOTAL 3										OJ				
IV Valeur ajoutée produite														
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)										SA				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE														
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.														
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX				
Effectifs au sens de la CVAE										EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)										HX				
Période de référence										GY				
Date de cessation										HR				

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2021

N° SIRET 7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

ADRESSE (voie) 186 rue Saint Paterne

CODE POSTAL 60700

VILLE PONTPOINT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique CHRISTAKOUDI Prénom(s) Maria

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 12061979 N° Département Commune SOFIA Pays BULGARIE

Adresse : N° 186 Voie rue Saint Paterne

Code Postal 60700 Commune PONTPOINT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PASS Prénom(s) James

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 09051974 N° Département 94 Commune NOGENT SUR MARNE Pays FRANCE

Adresse : N° 186 Voie rue Saint Paterne

Code Postal 60700 Commune PONTPOINT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AA.PA.CH

Atelier d'Architecture Pass Christakoudi

Société par actions simplifiée au capital de 7500 €

Siège Social : 186, rue Saint Paterne

60700 Pontpoint

791 860 059 R.C.S Compiègne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 6 845.72 € comme suit :

- | | | |
|---|---|----------|
| - | Report à Nouveau débiteur | 260.07 € |
| - | Résultat bénéfice de l'exercice : | 6845.72€ |

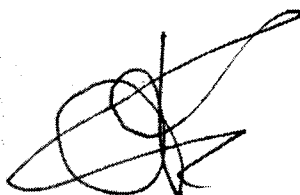
LE PRESIDENT

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Présidence, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 7035.79 € de la manière suivante :

- | | | |
|---|--|-----------|
| - | Réserve légale : | 70€ |
| - | Affectation au compte Report à nouveau | 6775.72 € |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



LE PRESIDENT

